Version finale
Ce document est une version validée. Les données et leur traitement sont conformes à la méthodologie énoncée et peuvent être employés pour les usages qu'il définit.

Service Formation Professionnelle et Alternance

Projet de refonte DAEU A et DAEU B

Année universitaire 2026-27

Contexte: Projet du SFPA de refondre l'offre DAEU par la suppression du DAEU B et l'amélioration de la qualité du DAEU A. L'évolution du DAEU A consisterait à augmenter le volume horaire proposé en présentiel, tant sur Lorient (+ 60 HETD de maths) que sur Vannes (+60 HETD info-gestion).

Objet de l'analyse: Analyser l'impact financier du projet de refonte et l'évolution de la couverture des charges.

PARAMETRES :

RECETTES			DEPENSES	référence 2023-2024	Projet
Droits d'inscription (sauf boursiers)		178 €	Heures d'enseignement en équivalent TD DAEU A	762,0	882,0
			Heures d'enseignement en équivalent TD DAEU B	287,0	-
Tarif Reprises d'Etudes (hors DI) par module	sans financement	70 €	**TOTAL HETD DAEU A et DAEU B**	**1 049,0**	**882,0**
tarifs 2025-2026	avec financement	170 €			
			Evolution des heures DAEU A du projet:	en présentiel sur Lorient	60,0
Subvention annuelle Région		50 000 €		Info-gestion en présentiel sur Vannes	60,0
			Heures de Responsabilité (REH)	-	-
CVEC		Non concernés	*pas de modification dans le projet*		

Evolution de la couverture des charges	Effectifs étudiants	Volume horaire HETD	H/E	Recette hors SCSP	Coût complet	Taux de couverture du coût complet	coût partiels		taux de couverture coûts partiels	
							coût direct	coût direct et appui à la formation	coût direct	coût direct et appui à la formation
Situation référence (activité 2023-2024)	86	1 049	12,2	120 114 €	313 891 €	38%	83 750 €	165 845 €	143%	72%
Projet - Hyp 1 : effectifs totaux DAEU 23-24 maintenus	86	882	10,3	120 114 €	287 837 €	42%	57 696 €	139 791 €	208%	86%
Projet - Hyp 2 : effectifs correspondants au DAEU A 23-24	61	882	14,5	99 732 €	218 392 €	46%	57 696 €	115 927 €	173%	86%

COMMENTAIRE :
Les coûts complets et recette de référence correspondent à P2CA 2024, donc en considérant l'activité de l'année universitaire 2023-2024 (nombre d'étudiants et volume horaire dédiés) et l'année civile 2024 pour les données financières. La masse salariale d'enseignement a été revalorisée sur la base des coûts moyens 2026 par catégorie d'enseignant.

En cohérence avec les informations transmises par le porteur, les 60 HETD de maths à Lorient ont été valorisées au coût moyen du vacataire et les 60 HETD d'info-gestion à Vannes au coût moyen global UBS. Le coût complet ainsi déterminé n'est valable que si ces enseignements sont réalisés pour un seul groupe par site. Les charges indirectes par étudiant ont été considérées comme identiques à celles constatées dans P2CA 2024.

Concernant les recettes, la subvention Région a été considérée comme fixe quel que soit le nombre d'étudiant. Les autres recettes (DI et frais de formation) ont été valorisées proportionnellement au nombre d'inscrits.

La couverture des charges dans le scenario cible est améliorée par rapport à la situation de référence, pour les 2 hypothèses proposées. Cette amélioration est liée à la diminution du volume horaire induit par le projet.

Les coûts et recettes de cette analyse financière sont envisagés au global UBS (composante+central) et toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire hors évolutions de l'ensemble de l'offre de formation. Le coût total est un coût complet, intégrant les charges directes et indirectes. Le coût complet n'étant cependant pas couvert par les recettes dans les scenarii les plus probables, une vigilance devra être portée sur d'éventuels effets de seuil (créations de postes par exemple).